

NOVEMBRE 2017
VERSION 1.0

DÉFINITION

La médecine du sport et de l'exercice est un domaine de compétence enrichi de la médecine et de la chirurgie portant sur la prévention, l'investigation, le diagnostic et la prise en charge des blessures et des maladies qui ont trait au sport et à l'exercice physique. La médecine du sport et de l'exercice est vouée à la promotion de l'activité et de la forme physiques auprès du grand public et à l'optimisation de la performance sportive chez les athlètes.

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le titulaire d'un diplôme de DCC doit avoir atteint le degré de compétence d'un spécialiste en médecine du sport et de l'exercice, capable de pratiquer dans ce domaine de compétence ciblée (DCC) enrichi, dans le champ de la spécialité primaire ou de la surspécialité. Le stagiaire de DCC doit comprendre les fondements théoriques et pratiques de la discipline, y compris ses assises en science et en recherche.

La médecine du sport et de l'exercice inclut des responsabilités en matière de :

- Prescription d'exercices;
- Évaluation et prise en charge des besoins d'un athlète pour optimiser la performance sportive;
- Évaluation, diagnostic, traitement et réadaptation en cas de blessures ou de maladies liées à la pratique d'activités sportives;
- Prise de décision concernant le retour au jeu;
- Planification, direction et mise en œuvre de la couverture médicale d'événements sportifs et d'équipes, à tous les niveaux et chez tous les types de populations;
- Collaboration interprofessionnelle dans le contexte du sport;
- Représentation en matière de promotion de la santé et de prévention des blessures;
- Aspects éthiques et médico-légaux du sport, y compris le dopage; et
- Avancement de la médecine du sport et de l'exercice par des activités d'enseignement, d'érudition et d'apprentissage à vie.

Le masculin est utilisé seulement pour simplifier le texte.

Remarque : Tous les marqueurs doivent être approuvés par le superviseur avant d'être ajoutés au portfolio.

Remarque : Tout dossier ou matériel clinique soumis doit être anonymisé afin de protéger la confidentialité des données médicales. Cela requiert le retrait des principaux identifiants, y compris, mais pas seulement, le nom, la date de naissance, la date de consultation et le lieu (par ex., hôpital/clinique, ville). Dans certains cas, même en l'absence de ces renseignements, un patient pourrait être identifié par d'autres renseignements du cas ou des ressources cliniques (par exemple, si le patient est atteint d'une affection très rare ou s'il vit dans une région éloignée avec une population réduite). Ces mesures pourraient ne pas être suffisantes pour protéger la confidentialité des données médicales. Dans ces cas exceptionnels, il est recommandé d'obtenir le consentement du patient pour la soumission.

Le titulaire d'un diplôme de DCC doit démontrer qu'il possède les connaissances, les compétences et les comportements requis pour dispenser des soins et des services axés sur le patient à un vaste public. Dans tous les aspects de la pratique spécialisée, le médecin diplômé doit montrer qu'il peut traiter de façon professionnelle les questions liées au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la culture, aux croyances, à l'ethnicité et à l'éthique.

À la fin de la formation, le stagiaire de DCC doit démontrer qu'il a acquis les compétences décrites aux pages suivantes.

Selon le Comité du programme de DCC, le candidat a acquis les compétences du diplôme telles qu'énoncées dans le *Portfolio de compétences* et possède les compétences requises pour pratiquer en tant que médecin diplômé. OUI NON

COMMENTAIRES

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

1. Prescription d'exercices		
Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
<p>1.1. Effectuer des évaluations préparticipation</p>	<p>L'évaluation préparticipation doit inclure une anamnèse et un examen physique, la prise en compte des facteurs de risque associés aux blessures dans l'activité sportive en question, des examens paracliniques pertinents, l'interprétation des résultats d'examens paracliniques, la décision concernant l'autorisation de pratiquer l'activité sportive (avec ou sans modification) et les motifs de cette décision.</p> <p>La soumission doit témoigner d'une connaissance des contre-indications absolues et relatives de la pratique de différents types de sports ou d'exercices.</p> <p>Le cas présenté doit être celui d'une personne n'ayant pas obtenu l'autorisation de pratiquer une activité sportive. Il peut s'agir d'un cas réel ou simulé.</p>	<p>Une (1) évaluation préparticipation (cas réel ou simulé)</p>
<p>1.2. Prescrire judicieusement des exercices chez les populations de patients suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patients pédiatriques • Patients ayant un problème de santé • Patients handicapés • Patientes enceintes 	<p>La prescription d'exercices doit inclure un résumé de l'état de santé du patient, y compris une anamnèse et un examen physique, des examens paracliniques pertinents, l'interprétation des résultats d'examens paracliniques ainsi que le plan de traitement avec justification.</p> <p>La soumission doit montrer une compréhension de l'interaction entre l'état sous-jacent du patient et les contraintes de l'exercice physique, et elle doit inclure le principe FITT (fréquence, intensité, temps et type) appliqué au programme d'exercices.</p> <p>Les cas présentés doivent être ceux de patients chez qui la pratique d'exercices doit être adaptée en raison d'une des situations</p>	<p>Deux (2) prescriptions d'exercices, soit une pour au moins deux populations de patients différentes</p>

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

	suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Facteurs liés à l'âge chez l'enfant et l'adolescent (doit inclure une discussion sur le plan de développement à long terme de l'athlète) • Problème de santé • Handicap • Grossesse 	
--	--	--

2. Évaluation et prise en charge des besoins d'un athlète pour optimiser la performance sportive		
Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
2.1. Reconnaître les facteurs liés à la nutrition et à la psychologie du sport qui peuvent avoir un effet sur la santé ou la performance sportive de l'athlète	Le cas clinique doit inclure une anamnèse appropriée et mettre en évidence les facteurs pour lesquels des conseils sont nécessaires. La soumission doit faire état d'une anamnèse complète et pertinente et inclure un plan de traitement approprié, qui peut comprendre la décision de demander une consultation en raison des facteurs mis en évidence. Les cas présentés doivent comprendre au moins une situation liée à la nutrition sportive et une situation liée à la psychologie du sport.	Deux (2) cas cliniques

3. Évaluation, diagnostic, traitement et réadaptation en cas de blessures ou de maladies liées à la pratique d'activités sportives		
Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
3.1. Diagnostiquer et prendre en charge les blessures et les	Le résumé de cas doit inclure une anamnèse et un examen physique, des examens paracliniques	Six (6) résumés de cas

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

<p>problèmes de santé liés à la pratique d'activités sportives en médecine du sport et de l'exercice</p>	<p>pertinents, un diagnostic différentiel, l'interprétation des résultats d'examens paracliniques ainsi que le plan de traitement avec justification.</p> <p>Les soumissions doivent montrer une compréhension du problème ainsi que des facteurs anatomiques ou propres au sport qui influent sur le risque de blessures. Elles doivent aussi mettre en évidence une démarche rationnelle pour résoudre le problème, de même qu'un usage approprié des examens paracliniques et une prise en charge qui reflète les standards de soins actuels.</p> <p>L'éventail des cas doit inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cas de blessure à un membre supérieur, un cas de blessure à un membre inférieur et un cas de blessure touchant le squelette axial (toutes des blessures liées à la pratique d'activités sportives) • Trois problèmes de santé différents parmi ceux énumérés dans les <i>Exigences en matière de formation de compétences</i> (EFC) 	
<p>3.2. Réaliser des techniques d'intervention relevant de la médecine du sport et de l'exercice (MSE)</p>	<p>Le journal de bord doit contenir le type d'intervention et l'emplacement anatomique.</p> <p>La soumission doit attester de la réussite des interventions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Injections et ponctions articulaires • Pose d'un plâtre ou d'une attelle • Utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) • Immobilisation de la colonne vertébrale 	<p>Journal de bord d'interventions en MSE; compétence attestée par le superviseur</p> <p>ET</p> <p>Certificat de réussite de la formation sur les soins immédiats en réanimation, et certificat de réussite d'une formation sur les soins avancés en réanimation des</p>

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

	Le journal de bord doit contenir tous les types d'interventions, réalisées à différents emplacements anatomiques.	polytraumatisés (ATLS) ou du cours de médecin d'équipe de l'Académie canadienne de la médecine du sport et de l'exercice (ACMSE)
--	---	--

4. Prise de décision concernant le retour au jeu		
Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
<p>4.1. Évaluer et prendre en charge les athlètes blessés, et faire des recommandations en matière de retour au jeu dans différents contextes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur les lignes de côté lors d'événements sportifs • en clinique ambulatoire ou dans une clinique de médecine du sport 	<p>Le journal de bord doit contenir le nombre d'heures d'expérience sur le terrain et les cas rencontrés; il doit établir une distinction entre les athlètes handicapés et non handicapés, et entre les sports de contact et sans contact.</p> <p>Le journal de bord doit faire état d'au moins 50 heures d'expérience sur le terrain.</p>	Journal de bord d'expérience sur le terrain en MSE
	<p>Les résumés de cas doivent inclure une anamnèse et un examen physique, des examens paracliniques pertinents, un diagnostic différentiel, l'interprétation des résultats d'examens paracliniques ainsi que le plan de traitement avec justification, de même qu'une brève description de l'activité sportive et du contexte (lignes de côté d'un événement sportif ou clinique ambulatoire).</p> <p>Un des cas doit comprendre une revue des lignes directrices et des politiques actuelles sur les commotions cérébrales, leur application à la situation, l'utilisation d'un outil d'évaluation des commotions acceptable et les principes du traitement et du non-traitement.</p> <p>Les soumissions doivent montrer l'application des principes de retour au jeu pour la séance de compétition en cours et pour le reste de la saison</p>	Trois (3) résumés de cas

	<p>compétitive.</p> <p>L'éventail des cas doit comprendre un athlète ayant possiblement subi une commotion cérébrale et un athlète souffrant d'une blessure musculosquelettique.</p> <p>L'éventail doit aussi comprendre au moins un cas dans chacun des contextes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lignes de côté à un événement sportif • Clinique ambulatoire ou clinique de médecine du sport 	
--	--	--

5. Planification, direction et mise en œuvre de la couverture médicale d'événements sportifs et d'équipes, à tous les niveaux et chez tous les types de populations

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
<p>5.1. Concevoir un plan d'action en cas d'urgence lors d'un événement sportif</p>	<p>Le plan d'action en cas d'urgence ou l'attestation du superviseur doit inclure le type d'événement sportif, le nombre de participants et de spectateurs attendus et les risques particuliers liés au sport ou à l'environnement.</p> <p>Le plan d'action en cas d'urgence doit comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel d'urgence • Communication d'urgence • Équipement d'urgence • Transport d'urgence • Carte et indications pour se rendre au lieu de l'événement <p>La soumission doit montrer une compréhension des risques associés à l'événement et des ressources requises pour assurer un soutien médical.</p>	<p>Un (1) plan d'action en cas d'urgence lors d'un événement sportif (cas réel ou simulé)</p> <p>OU</p> <p>Attestation du superviseur indiquant que le candidat a joué un rôle important au sein d'un comité de planification d'événement sportif</p>

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

	Le plan d'action en cas d'urgence peut être fondé sur un cas réel ou simulé.	
5.2. Concevoir un plan pour un voyage d'équipe (à l'intérieur ou à l'extérieur du pays)	<p>Le plan doit inclure une description de la taille de l'équipe, de la destination, des conditions environnementales prévues, des risques particuliers liés au sport et à l'environnement, et des ressources locales pertinentes.</p> <p>Le plan doit comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dispositions à prendre avant le voyage • La planification de l'équipement et du personnel requis • Les dispositions à prendre pendant le voyage • Les dispositions à prendre au retour du voyage <p>La soumission doit montrer une compréhension des risques associés au voyage et à l'événement, et des ressources requises pour assurer un soutien médical.</p> <p>Le plan peut être fondé sur un cas réel ou simulé.</p>	Un (1) plan pour un voyage d'équipe

6. Collaboration interprofessionnelle dans le contexte du sport		
Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
6.1. Interagir efficacement avec les entraîneurs, les autres membres de l'équipe de soutien et la famille de l'athlète	<p>L'ensemble des évaluations colligées doit montrer des communications et une collaboration efficaces, de même qu'un comportement professionnel.</p> <p>Les évaluations doivent comprendre des commentaires d'au moins quatre personnes différentes, notamment d'un entraîneur, d'autres membres</p>	Évaluations colligées au moyen d'un outil de rétroaction multisources en MSE

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

	de l'équipe de soutien de l'athlète (p. ex., thérapeute, nutritionniste, chercheur dans le domaine du sport, psychologue du sport) et d'un membre de la famille.	
--	--	--

7. Représentation en matière de promotion de la santé et de prévention des blessures		
Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
7.1. Participer à une activité destinée à promouvoir la santé de la population et la prévention des blessures	<p>La documentation présentée doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir un facteur de risque de blessure modifiable ou une activité de promotion de la santé; • décrire le rôle du stagiaire de DCC en médecine du sport et de l'exercice dans l'activité; • démontrer une connaissance des politiques publiques qui ont une incidence dans cet enjeu. <p>L'intervention peut avoir lieu auprès d'un groupe de patients ou de citoyens en général, ou de la population.</p>	<p>Un (1) document parmi les suivants :</p> <p>une copie de la documentation préparée pour une présentation au public</p> <p>OU</p> <p>un article dans une revue non scientifique, ou une communication au gouvernement</p> <p>OU</p> <p>une preuve de participation à un comité pertinent</p> <p>OU</p> <p>une preuve de participation à une campagne ou un programme public de dépistage</p>
7.2. Se porter à la défense d'un athlète en position de vulnérabilité ¹	<p>La documentation présentée doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir les facteurs et les intérêts concurrents qui exposent l'athlète à un risque; • décrire le rôle du stagiaire de DCC en médecine du sport et 	<p>Un (1) document parmi les suivants :</p> <p>un rapport de consultation individuelle</p> <p>OU</p> <p>une copie de la</p>

¹ Le terme « position de vulnérabilité » fait ici référence à la hiérarchie des pouvoirs qui existe dans la perspective de l'athlète, de l'entraîneur, de l'équipe ou de l'organisation sportive.

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

	<p>de l'exercice;</p> <ul style="list-style-type: none"> démontrer une connaissance des ressources et des responsabilités qui entrent en jeu pour répondre à la situation. <p>L'intervention peut avoir lieu auprès d'un patient individuel, d'un groupe de patients ou de citoyens en général, ou de la population.</p>	<p>documentation préparée pour une présentation au public</p> <p>OU</p> <p>un article dans une revue non scientifique, ou une communication au gouvernement</p> <p>OU</p> <p>une preuve de participation à un comité pertinent</p> <p>OU</p> <p>une preuve de participation à une campagne ou un programme public de dépistage</p>
--	---	---

8. Aspects éthiques et médico-légaux du sport, y compris le dopage

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
8.1. Appliquer les connaissances sur les procédures et les éléments du Code de l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour prescrire de	<p>Réussite du module de formation en ligne recommandé par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), accessible à l'adresse ci-dessous.</p> <p>(https://www.wada-ama.org/fr/ressources/education-et-sensibilisation/mallette-des-medecins-du-sport-version-en-ligne)</p>	Document attestant de la réussite du module de formation en ligne du CCES ou de l'AMA

*PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)*

façon éclairée des médicaments aux athlètes de compétition	<p>La recherche sur un médicament doit inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la désignation du médicament (nom générique et nom commercial); • le sport pour lequel la recherche est nécessaire; • l'ingrédient actif, la classification de l'AMA, la voie d'administration, le statut en compétition et hors compétition. 	<p>Une (1) preuve de recherche sur un médicament effectuée sur un site antidopage canadien (p. ex., globaldro.com)</p> <p>La preuve peut être une saisie d'écran ou encore un document s'inscrivant dans un plan d'apprentissage personnel</p>
	<p>Une fois rempli, le formulaire de demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) doit satisfaire aux exigences de l'AMA (https://www.wada-ama.org/fr/ressources/autorisation-dusage-a-des-fins-therapeutiques-aut/modele-de-formulaire-de-demande-daut). Il peut s'agir d'un cas réel ou simulé.</p>	<p>Un (1) formulaire de demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)</p>

9. Avancement de la médecine du sport et de l'exercice par des activités d'enseignement, d'érudition et d'apprentissage à vie

Jalons	Normes d'évaluation	Documents à soumettre
9.1. Enseigner des connaissances relatives à la MSE à différents auditoires	<p>Le résumé d'enseignement doit faire état d'une preuve d'enseignement (formel ou non) de connaissances liées à la MSE et documenter des évaluations d'enseignement satisfaisantes.</p> <p>L'auditoire peut être des étudiants, des résidents, des médecins, d'autres professionnels de la santé, des entraîneurs et le grand public.</p>	<p>Résumé d'enseignement couvrant l'année précédente</p> <p>ET</p> <p>Évaluations des participants colligées ou évaluation d'au moins deux (2) activités d'enseignement par le superviseur</p>
9.2. Réaliser un projet d'érudition lié à la MSE	<p>La soumission doit être l'un (1) des projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un résumé ou manuscrit 	<p>Une (1) activité d'érudition</p>

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES POUR LE DIPLÔME EN
MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE (NOVEMBRE 2017)

	<p>entier</p> <ul style="list-style-type: none">• un projet de recherche ou une demande de subvention• un module d'apprentissage ou un programme d'études ou toute autre innovation éducative• un projet d'assurance de la qualité terminé• un résumé de la littérature sur un sujet pouvant être publié ou utilisé à titre de contexte à un projet de recherche ou un document de politique; il peut s'agir d'une revue et d'une mise à jour d'un exposé de position du CCES	
--	--	--

Ce document doit être revu par le Comité de spécialité en médecine du sport et de l'exercice d'ici octobre 2019.

APPROUVÉ – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – octobre 2017